



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 mars 2017  
Français  
Original : anglais

## Soixante-douzième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019\*\*

#### Titre II Affaires politiques

#### Chapitre 4 Désarmement

[Programme 3 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]\*\*\*

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
Orientation générale . . . . .	3
Vue d'ensemble des ressources . . . . .	5
Autres éléments d'information. . . . .	9
A. Organes directeurs . . . . .	10
B. Direction exécutive et administration . . . . .	11
C. Programme de travail . . . . .	14
Sous-programme 1. Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements . . . . .	15
Sous-programme 2. Armes de destruction massive . . . . .	22
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement) . . . . .	26
Sous-programme 4. Information et sensibilisation . . . . .	30

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (2 juin 2017).

\*\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

\*\*\* A/71/6/Rev.1.



---

Sous-programme 5. Désarmement régional .....	33
D. Appui au programme .....	39
Annexes****	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019 .....	41
II. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019.....	42

---

\*\*\*\* L'annexe énumérant les mesures prises pour donner suite aux recommandations des organes de contrôle est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

## Vue d'ensemble

Tableau 4.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017 <sup>a</sup>	24 868 900
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(883 000)
Nouveaux mandats et mandats élargis	1 955 600
Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	(63 700)
Autres variations	(315 900)
Variation totale	693 000
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 <sup>a</sup>	25 561 900

<sup>a</sup> Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 4.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	60	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 8 P-4, 7 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 14 G(AC), 4 AL
Transferts	–	1 P-5 transféré de la direction exécutive et administration au sous-programme 2 et 1 P-5 transféré du sous-programme 2 au sous-programme 5
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	60	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 8 P-4, 7 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 14 G(AC), 4 AL

## Orientation générale

- 4.1 Le désarmement général et complet soumis à un contrôle strict et efficace de la communauté internationale reste l'objectif ultime de tous les efforts qui sont menés dans le domaine du désarmement. Si le désarmement incombe au premier chef aux États Membres, l'ONU est, conformément à la Charte des Nations Unies, un acteur central et le principal responsable de l'appui apporté aux États Membres dans ce domaine.
- 4.2 Le mandat du programme découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale touchant au désarmement, y compris le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée, la première consacrée au désarmement (résolution S-10/2). Le

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : 1°C = première classe, AC = Autres classes, AL = agent local, BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux, RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint, UNLIREC = Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, UNRCPD = Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, UNREC = Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique.

programme s'inspire également du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeurent une préoccupation majeure de l'Organisation du fait de leur pouvoir de destruction et de la menace qu'elles font peser sur l'humanité. La communauté internationale s'intéresse de plus en plus aux armes classiques, aux armes légères et de petit calibre, aux mines terrestres et aux armes à sous-munitions.

- 4.3 Au Secrétariat, la responsabilité opérationnelle du programme incombe au Bureau des affaires de désarmement. La stratégie adoptée pour atteindre les objectifs du programme s'ordonne autour de cinq sous-programmes, le Bureau ayant pour rôle et mission de favoriser et d'encourager, selon qu'il convient, les mesures relatives au désarmement et à la non-prolifération sous tous ses aspects et à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne les armes de destruction massive. Le Bureau continuera d'aider les États Membres à promouvoir, à renforcer et à consolider le respect des principes et normes négociés au niveau multilatéral dans tous les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects. Il appuiera les efforts déployés par les États Membres dans ces domaines afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales et de contribuer à la lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Il renforcera les moyens dont il dispose afin d'approfondir ses analyses, suivra l'évolution de la situation dans ces domaines et fournira aux États Membres qui le demandent des conseils pratiques en temps voulu.
- 4.4 Le Bureau aidera les États à mieux comprendre le lien qui existe entre désarmement et développement. Il encouragera la transparence, associée au principe de sécurité non diminuée et renforcée pour tous, et les mesures de confiance en matière de désarmement. Par l'intermédiaire de ses centres régionaux pour la paix et le désarmement, il aidera les États Membres à promouvoir des approches régionales du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects ainsi que la paix et la sécurité régionales et internationales. Il renforcera la coopération et la coordination déjà étroite qu'il entretient avec les organisations internationales et régionales, les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres entités dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects.
- 4.5 Le Bureau s'emploiera à atteindre les objectifs du programme en facilitant les délibérations et négociations multilatérales, notamment en offrant un appui technique et organisationnel à la Première Commission, à la Commission du désarmement et aux autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et à ses organes subsidiaires, aux conférences d'examen et autres réunions des parties aux accords multilatéraux sur le désarmement, à la demande des États parties à ces instruments et entités, et à celles organisées par l'Assemblée dans le domaine du désarmement, ainsi qu'aux groupes d'experts créés par l'Assemblée.
- 4.6 Le Bureau restera une source de données impartiales et factuelles sur le désarmement et les questions de sécurité connexes pour les États Membres, les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales, et il étoffera ses programmes de sensibilisation par l'éducation. Les États Membres, en particulier les pays en développement, continueront de bénéficier d'activités de formation et de services consultatifs, dans le cadre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et par l'intermédiaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, ce qui leur permettra de renforcer leurs connaissances techniques et de participer plus efficacement aux délibérations et aux négociations internationales.
- 4.7 La prise en compte de la problématique hommes-femmes continuera de faire partie intégrante du programme, qui prévoit la poursuite de la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'égalité des sexes visant à mieux faire comprendre la nécessité d'intégrer cette problématique dans les affaires de désarmement.

### Vue d'ensemble des ressources

4.8 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 25 561 900 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 693 000 dollars (2,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables s'agissant des progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale et de la suppression progressive d'un poste au cours de l'exercice 2016-2017; b) nouveaux mandats et mandats élargis; c) transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres; d) autres variations. Le montant des ressources proposé permet l'exécution intégrale et efficace des mandats.

4.9 La répartition des ressources prévues est indiquée dans les tableaux 4.3 à 4.5.

Tableau 4.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016- 2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
A. Organes directeurs	17,8	33,2	—	—	—	—	—	—	33,2	1,4	34,6
B. Direction exécutive et administration	5 558,8	4 060,1	—	—	(342,3)	(5,0)	(347,3)	(8,6)	3 712,8	101,3	3 814,1
C. Programme de travail											
1, Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements	4 112,0	5 008,6	—	1 955,6	(90,2)	(15,6)	1 849,8	36,9	6 854,4	208,2	7 066,6
2, Armes de destruction massive	2 325,6	2 431,1	—	—	—	(14,9)	(14,9)	(0,6)	2 416,2	71,3	2 487,5
3, Armes classiques	2 692,9	3 485,3	—	—	73,0	(150,7)	(77,7)	(2,2)	3 407,6	109,1	3 516,7
4, Information et sensibilisation	3 820,7	3 927,7	(756,0)	—	(106,4)	(14,9)	(877,3)	(22,3)	3 050,4	82,3	3 132,7

**Titre II Affaires politiques**

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016- 2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
5, Désarmement régional	5 843,0	4 482,9	-	-	392,2	(99,9)	292,3	6,5	4 775,2	158,5	4 933,7
<b>Total partiel (programme de travail)</b>	<b>18 794,3</b>	<b>19 335,6</b>	<b>(756,0)</b>	<b>1 955,6</b>	<b>(268,6)</b>	<b>(296,0)</b>	<b>1 172,2</b>	<b>6,1</b>	<b>20 507,8</b>	<b>629,4</b>	<b>21 137,2</b>
D, Appui au programme	1 745,1	1 440,0	(127,0)	-	10,0	(14,9)	(131,9)	(9,2)	1 308,1	33,3	1 341,4
<b>Total partiel</b>	<b>26 116,1</b>	<b>24 868,9</b>	<b>(883,0)</b>	<b>1 955,6</b>	<b>(63,7)</b>	<b>(315,9)</b>	<b>693,0</b>	<b>2,8</b>	<b>25 561,9</b>	<b>765,4</b>	<b>26 327,3</b>

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Organes directeurs	-	-	-
B. Direction exécutive et administration	1 136,5	1 785,4	-
C. Programme de travail	16 964,1	27 688,4	24 057,5
D. Appui au programme	556,7	954,9	985
<b>Total partiel</b>	<b>18 657,3</b>	<b>30 428,7</b>	<b>25 042,5</b>
<b>Total</b>	<b>44 773,4</b>	<b>55 297,6</b>	<b>51 369,8</b>

Tableau 4.4 **Postes**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
	Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		Total			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SGA	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
D-1	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
P-5	13	13	–	–	–	–	–	–	13	13
P-4/P-3	15	15	–	–	–	–	–	2	15	17
P-2/P-1	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	–	–	–	–	–	<b>2</b>	<b>38</b>	<b>40</b>
<b>Services généraux</b>										
1 <sup>re</sup> classe	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
Autres classes	14	14	–	–	–	–	1	2	15	16
<b>Total partiel</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>Catégories diverses</b>										
Agents locaux	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>61</b>	<b>64</b>

Tableau 4.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

Composant	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs	0,1	–	–
B. Direction exécutive et administration	14,5	–	–
C. Programme de travail			
1. Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements	26,8	–	24,1
2. Armes de destruction massive	9,5	–	18,1
3. Armes classiques	13,4	–	19,9
4. Information et sensibilisation	11,9	–	0,2
5. Désarmement régional	18,7	–	33,8
<b>Total partiel</b>	<b>80,2</b>	–	<b>96,1</b>
D. Appui au programme	5,1	–	3,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	–	<b>100,0</b>

#### Ajustements techniques

- 4.10 La variation des ressources tient à la réduction de 883 000 dollars résultant de la suppression des dépenses non renouvelables s’agissant des progrès de l’informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale (756 000 dollars) et de la suppression progressive

d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) au cours de l'exercice 2016-2017 (127 000 dollars), conformément à l'approbation donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247.

### **Nouveaux mandats et mandats élargis**

- 4.11 Des ressources d'un montant de 1 955 600 dollars ont permis de couvrir, d'une part, le coût du personnel de l'UNIDIR, afin de garantir la viabilité opérationnelle et l'indépendance de l'Institut, conformément à la résolution 70/69 de l'Assemblée générale, et, d'autre part, le nouveau mandat relatif à la création d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire, conformément à la résolution 71/67 de l'Assemblée générale.

### **Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres**

- 4.12 La proposition tient compte du transfert d'un poste P-5 de spécialiste des questions politiques (hors classe) de la direction exécutive et administration au sous-programme 2 (Service des armes de destruction massive) et d'un poste P-5 de spécialiste des questions politiques (hors classe) du Service des armes de destruction massive à l'antenne viennoise au titre du sous-programme 5 (Service du désarmement régional). Le transfert proposé renforcera le rôle de l'antenne viennoise du Bureau, ainsi que sa capacité d'assurer une meilleure coopération et coordination avec certaines organisations internationales, institutions spécialisées des Nations Unies et autres entités<sup>1</sup>, élément devenu de plus en plus important pour garantir l'exécution par le Bureau des activités relevant de son mandat dans ces domaines.

### **Autres variations**

- 4.13 La variation des ressources tient à la réduction de 315 900 dollars rendue possible par les gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que le Bureau fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations sur la démarche suivie dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. Pour le Bureau, il en résulte des réductions des objets de dépense autres que les postes d'un montant de 315 900 dollars, au titre de la direction exécutive et administration (5 000 dollars), du programme de travail (296 000 dollars) et de l'appui au programme (14 900 dollars).

---

<sup>1</sup> L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau des affaires spatiales et son Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, le Service d'information des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération, le Groupe des fournisseurs nucléaires, l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies à double usage et le Régime de contrôle de la technologie des missiles.

### Ressources extrabudgétaires

- 4.14 Le Bureau reçoit des contributions en espèces et en nature, lesquelles continuent d'être essentielles à l'exécution de ses mandats. Le montant estimatif révisé des ressources extrabudgétaires s'établit à 30 428 700 dollars pour l'exercice 2016-2017, dont 5 232 900 dollars pour l'UNIDIR. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation attendue des contributions au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale.
- 4.15 Pour l'exercice biennal 2018-2019, le montant total des ressources extrabudgétaires devrait s'établir à 25 042 500 dollars, dont 5 042 000 dollars pour l'UNIDIR. La réduction ainsi prévue tient compte des projets non récurrents qui devraient être achevés en 2017 et au début de l'année 2018.
- 4.16 Les ressources en nature pourraient prendre les formes suivantes : personnel (quatre administrateurs auxiliaires) et locaux mis à la disposition du Bureau à titre gracieux; leur valeur estimative s'élèverait à 1 272 000 dollars.

### Autres éléments d'information

- 4.17 Conformément aux résolutions 64/259, 67/253 et 68/264 de l'Assemblée générale, le Bureau continue de prendre des dispositions pour promouvoir l'application du principe de responsabilité parmi les cadres et l'ensemble des fonctionnaires, en réexaminant et en révisant les méthodes de manière à améliorer l'efficacité de l'exécution des programmes et en prenant acte de l'importance du rôle des organes de contrôle et de la mise en œuvre efficace des recommandations acceptées. Au moyen d'un suivi et d'un contrôle étroits, le Bureau veille à ce que les responsables exercent les pouvoirs qui leur sont délégués en matière de gestion des ressources humaines, conformément aux mandats et priorités définis par l'Assemblée générale, ainsi que dans le respect des politiques en vigueur et avec efficacité, de manière à faciliter la réalisation des objectifs des programmes. En vue de renforcer la responsabilité individuelle à tous les niveaux, il veille au fonctionnement efficace du système d'évaluation et de notation des fonctionnaires. Il continue d'encourager les fonctionnaires à profiter de toutes les possibilités de formation disponibles.
- 4.18 Les ressources devant servir, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 124 700 dollars, dont 29 700 dollars pour deux mois de travail d'administrateur, à financer au moyen du budget ordinaire, et 95 000 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, à financer au moyen de ressources extrabudgétaires. Elles permettraient de financer l'auto-évaluation facultative des activités du Bureau. L'évaluation consisterait à analyser l'effet des bonnes pratiques, les lacunes existantes et les domaines d'activités futures s'agissant de la sécurité physique et de la gestion des stocks, en vue de réduire le risque de commerce illicite des armes légères et de petit calibre dans la région du Sahel.
- 4.19 Le Bureau collabore avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, des organismes des Nations Unies et des organismes extérieurs, notamment des organes conventionnels, des organisations intergouvernementales, interrégionales, régionales et nationales, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires. Cette coopération donne lieu à l'élaboration de rapports, à la participation à des réunions et séances d'information, à la fourniture d'un appui technique et fonctionnel et à l'échange de données d'information et d'expérience.
- 4.20 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée dans le cadre de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 4.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 4.6 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	24	13	–	37	40	–	44	13
Publications isolées	–	17	11	–	3	4	–	–	14
<b>Total</b>	–	<b>41</b>	<b>24</b>	–	<b>40</b>	<b>44</b>	–	<b>44</b>	<b>27</b>

### A. Organes directeurs

#### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 33 200 dollars*

- 4.21 Créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2), la Conférence du désarmement a pour vocation d'être le seul forum multilatéral de négociation en matière de désarmement de la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et en 1999, la Conférence est ouverte à la participation des 5 États dotés d'armes nucléaires et de 60 autres États, dont les principales puissances militaires. En outre, chaque année, une quarantaine d'États non membres sont invités, à leur demande, à participer à ses délibérations. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour, compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle, d'une durée de 24 semaines, est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre les sessions. Elle peut ainsi se réunir pendant six à neuf mois par an.
- 4.22 En application du paragraphe 120 c) du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de l'ONU nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et ses présidents à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 34/83 L, le Secrétaire général fournit le personnel ainsi que le concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous les organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du Règlement intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est assuré par des fonctionnaires du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève), qui relève du Bureau des affaires de désarmement.
- 4.23 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992) et celles concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et d'autres grandes puissances militaires.
- 4.24 La répartition des ressources au titre des organes directeurs est indiquée dans le tableau 4.7.

Tableau 4.7 Ressources nécessaires par organe directeur

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Objets de dépense (autres que les postes)	33,2	33,2	–	–
B. Ressources extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>33,2</b>	<b>33,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

- 4.25 Le montant de 33 200 dollars correspond aux frais de voyage et indemnités de subsistance du Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU et du Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement pour leur participation aux soixante-treizième et soixante-quatorzième sessions de l'Assemblée générale, ainsi qu'à des consultations tenues à New York.

## B. Direction exécutive et administration

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 712 800 dollars*

- 4.26 Le Bureau du Haut-Représentant pour les affaires de désarmement comprend les collaborateurs directs de la Haut-Représentante, le Bureau du Directeur et adjoint du Haut-Représentant et le Groupe de la planification stratégique. Le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement est assisté par un directeur qui est aussi son adjoint et lui rend compte.
- 4.27 Le Haut-Représentant mène les activités de sensibilisation qui permettent de progresser dans l'exécution du programme de travail relatif au désarmement et assure la direction, la supervision et la gestion générales des activités du Bureau des affaires de désarmement. Il conseille le Secrétaire général et lui fournit son appui sur toutes les questions concernant le contrôle des armements, le désarmement, la non-prolifération et les problématiques de sécurité connexes, et le représente, s'il y a lieu, dans ces domaines. Il est également chargé de fournir, aux fins d'établissement de directives et de prise de décisions, des analyses et évaluations sur les faits nouveaux survenant dans ces domaines et d'assurer la liaison, sur ces questions, entre le Secrétariat et les États Membres.
- 4.28 Le Bureau du Directeur est chargé de seconder le Haut-Représentant dans la direction exécutive et l'administration du Bureau; d'élaborer le programme de travail du Bureau et en suivre la mise en œuvre et d'assurer la coordination et la synergie entre les divisions, ainsi que l'exécution des mandats qui ont trait aux programmes du Bureau; d'établir des rapports et des notes sur des questions politiques et de gestion; de conseiller le Haut-Représentant sur toutes les questions de fond, d'organisation, d'administration, de gestion du personnel et de budget, y compris la coordination globale de l'élaboration et la révision de la contribution du Bureau au plan-programme biennal et au budget-programme. La supervision de l'antenne viennoise fait maintenant partie du sous-programme 5.
- 4.29 Le Groupe de la planification stratégique est chargé de fournir des conseils sur les questions stratégiques globales, la planification des politiques et les stratégies de collecte de fonds, ainsi que sur les activités de recherche normative et analytique en vue de contribuer à la réalisation des

priorités fixées par le Secrétaire général en matière de désarmement. Il a aussi pour mission d'élaborer des analyses politiques et des notes de synthèse techniques sur un vaste ensemble d'initiatives et de questions, en mettant particulièrement l'accent sur les problématiques prioritaires ou nouvelles, notamment les questions de portée transversale méritant une attention particulière. Il joue également un rôle de coordination et de liaison sur les questions relatives aux programmes avec les autres bureaux du Secrétariat. Il coordonne en outre la réalisation des évaluations de fond et l'élaboration des éléments à intégrer dans les rapports destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes de contrôle.

**Tableau 4.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>		<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
<i>Objectif de l'Organisation</i> : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières						
a) Gestion efficace du programme de travail	Produits et services fournis en temps voulu [pourcentage de produits et services fournis]	Objectif	100	100	98	98
		Estimation		98	98	98
		Résultats effectifs			89	100
b) Respect des délais de soumission des documents dont les organes intergouvernementaux ont besoin pour leurs réunions	Pourcentage de documents soumis dans les délais	Objectif	100	100	100	99
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100
c) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États Membres	Nombre de cas où les États Membres examinent des questions portées à leur attention	Objectif	100	100	100	110
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			413	140
d) Renforcement de la cohérence de fond dans la conduite des activités menées par les organismes des Nations Unies dans le domaine du désarmement	Nombre d'activités exécutées en collaboration avec d'autres entités	Objectif	125	125	125	100
		Estimation		125	125	100
		Résultats effectifs			220	154
e) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés au moins deux semaines avant la date de départ	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

**Facteurs externes**

4.30 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) l'évolution de la situation politique concernant la paix et la sécurité internationales est propre à faciliter la négociation de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les États Membres sont disposés à donner suite aux

recommandations, résolutions et décisions issues des réunions et conférences; d) les organisations internationales apportent leur coopération; e) les ressources financières et humaines voulues sont réunies; f) les institutions nationales sont favorables à la prise en compte de la problématique hommes-femmes.

**Produits**

4.31 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 4.9.

Tableau 4.9 **Produits par catégorie**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants :	
1. Rapport du Secrétaire général sur les femmes, le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements	1
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Autres produits :	
2. Représentation du Secrétaire général à des manifestations, conférences et forums internationaux et diffusion d'informations pour mieux faire connaître aux États Membres et à la société civile les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération (ensemble d'activités)	1
3. Appui aux efforts multilatéraux déployés dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et coopération avec les États Membres, les organisations intergouvernementales et la société civile, notamment au niveau régional	1
4. Préparation et organisation des séances et activités des organes, conférences et réunions en matière de désarmement (ensemble d'activités)	1
5. Fourniture de conseils et d'analyses stratégiques au Secrétaire général sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération, notamment sous la forme de documents d'information, de déclarations et d'aide-mémoire (ensemble d'activités)	1
<b>Services d'appui administratif (budget ordinaire)</b>	
Gestion d'ensemble :	
6. Suivi des activités des divers services du Bureau pour veiller à ce que la documentation destinée aux organes délibérants et les publications en série et isolées continuent d'être établies et soumises en temps voulu	1

4.32 La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 4.10.

Tableau 4.10 Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	3 879,8	3 470,1	12	11
Autres objets de dépense	180,3	242,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 060,1</b>	<b>3 712,8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
Ressources extrabudgétaires	1 785,4	–	1	
<b>Total</b>	<b>5 845,5</b>	<b>3 712,8</b>	<b>13</b>	<b>11</b>

- 4.33 Le montant de 3 470 100 dollars prévu au titre des postes, en baisse de 409 700 dollars, permettra de maintenir 11 postes [1 SGA, 1 D-2, 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 4 G(AC)] pour assurer l'exécution des activités prescrites. La réduction nette de 409 700 dollars s'explique par le transfert proposé d'un poste P-5 de spécialiste des questions politiques (hors classe) du Groupe de la planification stratégique (direction exécutive et administration) au Service des armes de destruction massive (sous-programme 2).
- 4.34 Le montant de 242 700 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes couvrira le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les frais de voyage. L'augmentation nette de 62 400 dollars s'explique essentiellement par le fait que le Haut-Représentant et le Directeur devront effectuer davantage de voyages pour représenter le Bureau et promouvoir le désarmement et la non-prolifération aux conférences et réunions. Cette augmentation est compensée en partie par la réduction des montants prévus sous les rubriques Consultants et Autres dépenses de personnel, compte tenu des gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- 4.35 La diminution de 1 785 400 dollars du montant prévu au titre des ressources extrabudgétaires s'explique par la restructuration du Bureau, la supervision de l'antenne viennoise ayant été transférée du Bureau du Directeur au sous-programme 5.

### C. Programme de travail

- 4.36 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 4.11.

Tableau 4.11 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
1. Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements	5 008,6	6 858,4	7	7

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
2. Armes de destruction massive	2 431,1	2 416,2	7	7
3. Armes classiques	3 485,3	3 407,6	7	7
4. Information et sensibilisation	3 927,7	3 050,4	9	9
5. Désarmement régional	4 482,9	4 775,2	15	16
<b>Total partiel</b>	<b>19 335,6</b>	<b>20 507,8</b>	<b>45</b>	<b>46</b>
B. Ressources extrabudgétaires	27 688,4	24 057,5	–	4
<b>Total</b>	<b>47 024,0</b>	<b>44 565,3</b>	<b>45</b>	<b>50</b>

### Sous-programme 1 Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 858 400 dollars*

- 4.37 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence de l'Office des Nations Unies à Genève. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 4.12 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Progresser dans les négociations et délibérations multilatérales sur les accords de désarmement, de limitation des armements et de non-prolifération sous tous ses aspects et aider, à leur demande, les États parties aux accords multilatéraux en vigueur dans ces domaines

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Efficacité de l'appui fourni aux négociations se déroulant dans le cadre de la Conférence du désarmement et des conférences et réunions d'États parties à divers accords multilatéraux de désarmement, de limitation des armements et de non-prolifération sous tous ses aspects, tant d'un point de vue technique que sur le plan des procédures et de l'organisation	i) Élaboration des documents requis dans les temps voulus et fourniture de l'appui administratif nécessaire afin d'assurer le bon déroulement des réunions de la Conférence du désarmement et des autres organes conventionnels concernés par l'exécution du sous-programme [pourcentage]	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Satisfaction quant à la qualité de l'appui et des conseils techniques fournis aux présidents de la Conférence du désarmement et des autres organes conventionnels [pourcentage]	Objectif	100	87	85	83
		Estimation		86	84	83
		Résultats effectifs			85	80

## Titre II Affaires politiques

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
b) Efficacité de l'appui à la mise en œuvre sans délai des décisions, des recommandations et des programmes d'action adoptés par l'Assemblée générale et par les conférences et réunions des États parties à divers accords multilatéraux de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération	i) Amélioration de la communication d'informations par les États parties concernant les mesures qu'ils ont prises pour s'acquitter de leurs obligations conventionnelles et donner suite aux décisions, aux recommandations et aux programmes d'action, selon qu'il convient [pourcentage]	Objectif	53	52	75	75
		Estimation		51	75	75
		Résultats effectifs			52	50
	ii) Amélioration de l'enrichissement par les États parties des bases de données créées en vertu des accords de désarmement multilatéraux [taux de réponse]	Objectif	74	73	72	71
		Estimation		72	71	71
		Résultats effectifs			72	71
c) Renforcement des compétences des États Membres dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération, notamment grâce au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, et amélioration de l'équilibre hommes-femmes parmi les participants au programme	i) Augmentation du pourcentage d'États Membres, en particulier de pays en développement, et de femmes, qui participent au Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement	Objectif	45			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'anciens bénéficiaires du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement présents dans les organes des Nations Unies et participant aux réunions et conférences sur le désarmement et la non-prolifération	Objectif	89	88	85	85
		Estimation		87	86	85
		Résultats effectifs			87	86

### Facteurs externes

4.38 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) l'évolution de la situation politique concernant la paix et la sécurité internationales est propre à faciliter la négociation de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions issues des réunions et conférences; e) les institutions nationales sont favorables à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les questions de désarmement, de paix et de sécurité.

### Produits

4.39 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 4.13.

Tableau 4.13 Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunions de la Première Commission (désarmement et sécurité internationale)	2
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Rapport du Secrétaire général sur le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement	1
<i>Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration du traité interdisant la production de matières fissiles (2018)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
3. Réunions du groupe d'experts de haut niveau	20
Documentation destinée aux organes délibérants :	
4. Documents d'avant-session	5
5. Documents de session	25
6. Documents d'après-session	1
<i>Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
7. Réunions du Groupe d'experts gouvernementaux	30
Documentation destinée aux organes délibérants :	
8. Documents d'avant-session	8
9. Documents de session	25
10. Documents d'après-session	1
<i>Conférence du désarmement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
11. Réunions plénières informelles	70
12. Séances plénières	60
13. Consultations organisées par le Président	60
Documentation destinée aux organes délibérants :	
14. Rapport annuel de la Conférence du désarmement	2
15. Documents officiels	80
16. Procès-verbaux de séance	60
17. Documentation nécessaire aux réunions plénières informelles et autres réunions informelles	20
18. Rapports des présidents ou coordonnateurs de réunions plénières informelles et autres réunions informelles de la Conférence	10

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Conférences des Hautes Parties contractantes au Protocole relatif aux restes explosifs de guerre (Protocole V de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
19. Conférences annuelles des Hautes Parties contractantes	4
20. Réunions d'experts des Hautes Parties contractantes	6
Documentation destinée aux organes délibérants :	
21. Rapports des conférences annuelles	2
22. Documents d'avant-session	30
23. Documents d'après-session	2
<i>Conférences des Hautes Parties contractantes au Protocole modifié sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs (Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
24. Conférences annuelles des Hautes Parties contractantes	4
25. Réunions du Groupe d'experts	6
Documentation destinée aux organes délibérants :	
26. Rapports des conférences annuelles	2
27. Documents d'avant-session	10
28. Documents d'après-session	2
<i>Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
29. Réunions des Hautes Parties contractantes	8
Documentation destinée aux organes délibérants :	
30. Rapports des réunions	2
31. Documents d'avant-session	20
32. Documents de session	2
33. Documents d'après-session	2
<i>Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létales autonomes des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
34. Réunions du Groupe d'experts gouvernementaux	20
Documentation destinée aux organes délibérants :	
35. Rapports des réunions	2
36. Documents d'avant-session	10
37. Documents de session	2
38. Documents d'après-session	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Dix-septième réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (2018) et quatrième Conférence des États parties chargée de l'examen de ladite Convention (2019)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
39. Réunion des États parties et Conférence d'examen	20
Documentation destinée aux organes délibérants :	
40. Rapports des réunions	2
41. Documents d'avant-session	50
42. Documents de session	10
43. Documents d'après-session	2
<i>Réunions des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
44. Réunion des États parties	20
Documentation destinée aux organes délibérants :	
45. Rapports des réunions	2
46. Documents d'avant-session	10
47. Documents de session	20
48. Documents d'après-session	2
<i>Huitième et neuvième réunions des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
49. Réunions des États Parties	12
Documentation destinée aux organes délibérants :	
50. Rapports finaux des réunions	2
51. Documents d'avant-session	30
52. Documents de session	15
53. Documents d'après-session	2
<b>Autres services</b>	
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants de l'Organisation des Nations Unies</i>	
54. Assistance au Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU à la Conférence, dans l'exécution de ses fonctions (ensemble d'activités)	1
55. Analyse et évaluation autorisées de l'évolution des délibérations et négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement ainsi que des conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement (ensemble d'activités)	1
56. Fourniture de services fonctionnels et administratifs au président de la Conférence du désarmement (ensemble d'activités)	1
57. Fourniture de services fonctionnels et administratifs aux autres conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux de désarmement (ensemble d'activités)	1
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Activités ou documentation techniques :	
58. Gestion et mise à jour du site Web de la Conférence du désarmement	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
59. Gestion et mise à jour du site Web du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement	1
60. Gestion et mise à jour du site Web de la Convention sur les armes biologiques	1
61. Gestion et mise à jour du site Web de la Convention sur certaines armes classiques	1
62. Gestion et mise à jour du système d'information électronique concernant les mesures de confiance adoptées au titre de la Convention sur les armes biologiques	1
63. Gestion et mise à jour du système d'information électronique concernant la base de données pour l'assistance et la coopération au titre de la Convention	1
64. Gestion et mise à jour de la base de données des rapports annuels nationaux présentés au titre du Protocole II modifié se rapportant à la Convention sur certaines armes classiques	1
65. Gestion et mise à jour de la base de données des rapports annuels nationaux présentés au titre du Protocole V de la Convention sur certaines armes classiques	1
66. Gestion et mise à jour de la base de données des rapports annuels nationaux présentés sur le respect de la Convention	1
67. Gestion et mise à jour de la base de données sur les restes explosifs de guerre créée au titre du Protocole V de la Convention sur certaines armes classiques	1
68. Gestion et mise à jour de la base de données créée en application des articles 7 et 8 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction	1
69. Gestion et mise à jour de la base de données créée en application de l'article 7 de la Convention sur les armes à sous-munitions	1
70. Exposés et documents d'information sur le désarmement, la limitation des armements et la non-prolifération destinés aux missions permanentes et aux organisations gouvernementales, non gouvernementales et de la société civile basées à Genève (ensemble d'activités)	1
<b>Autres activités</b>	
71. Promotion d'instruments de mise en œuvre des décisions, recommandations et programmes d'action adoptés par les États parties	1
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	<b>1</b>
<b>Apports à des produits communs</b>	
72. Coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	1
73. Contribution aux réunions des équipes spéciales régionales et nationales sur les questions de désarmement et de non-prolifération	1
74. Participation à des réunions à Genève concernant le désarmement, la non-prolifération, la réglementation des armements et le Traité sur le commerce des armes, ainsi qu'à d'autres réunions consacrées à ces questions (ensemble d'activités)	1
75. Fourniture de documents d'information et de contributions de fond dans le cadre de séminaires sur la limitation des armements et le désarmement, et exposés sur des questions relevant du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence, notamment celles inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement (ensemble d'activités)	1
76. Appui à la Conférence du désarmement, à la Convention sur les armes biologiques, à la Convention sur certaines armes classiques, à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, et à la Convention sur les armes à sous-munitions (ensemble d'activités)	1
<b>Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Bourses et subventions</b>	
77. Exécution du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Formations, séminaires et ateliers	
78. Gestion et tenue à jour des supports de formation (Conférence du désarmement à Genève et Première Commission de l'Assemblée générale à New York)	2
79. Visites organisées à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à d'autres entités, et voyages d'étude dans les États Membres, à leur invitation	2

4.40 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 4.14.

Tableau 4.14 **Ressources nécessaires : sous-programme 1 (Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements)**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 510,0	2 510,0	7	7
Autres objets de dépense	2 498,6	4 348,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 008,6</b>	<b>6 858,4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Ressources extrabudgétaires	6 861,7	6 035,7		2
<b>Total</b>	<b>11 870,3</b>	<b>12 894,1</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

4.41 Le montant de 2 510 000 dollars prévu au titre des postes permettra de maintenir sept postes [1 D-2, 1 P-5, 2 P-4 et 3 G(AC)] pour assurer l'exécution des activités prescrites.

4.42 Le montant de 4 348 400 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes permettra de couvrir les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les honoraires d'experts, les subventions et contributions ainsi que d'autres frais de fonctionnement. L'augmentation nette de 1 849 800 dollars, principalement sous les rubriques Experts, Consultants, et Subventions et contributions, couvrira les dépenses de personnel de l'UNIDIR au titre des nouveaux mandats et mandats élargis, afin d'assurer la viabilité opérationnelle de l'Institut et son indépendance, conformément à la résolution 70/69 de l'Assemblée générale, ainsi que l'appui aux réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire, conformément à la résolution 71/67 de l'Assemblée générale. Cette augmentation est en partie compensée par la réduction du montant prévu sous la rubrique Autres dépenses de personnel, compte tenu des gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

4.43 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires totalisant 6 035 700 dollars serviront à mener à bien diverses activités au titre de ce sous-programme. Au chapitre des contributions, la diminution de 826 000 dollars s'explique par l'achèvement prévu de certains projets.

## Sous-programme 2 Armes de destruction massive

### Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 416 200 dollars

- 4.44 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service des armes de destruction massive. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 4.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir et appuyer les mesures de désarmement et de non-prolifération sous tous ses aspects concernant les armes nucléaires et autres armes de destruction massive ainsi que leurs vecteurs, et aider les États Membres, à leur demande, à appliquer les traités et les mandats en vigueur dans le domaine des armes de destruction massive

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration et renforcement, pour les États Membres et les États parties qui en font la demande, des activités de négociation, de délibération et de recherche de consensus sur l'élimination totale des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, et sur le désarmement et la non-prolifération sous tous ses aspects, les vecteurs et l'espace, et l'universalité des instruments internationaux concernant les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires	i) Degré de satisfaction exprimé par les États Membres quant à la qualité et la ponctualité des services fournis sur le plan technique et organisationnel [pourcentage]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100
	ii) Augmentation du nombre de demandes de services spécialisés à l'appui de négociations et de délibérations sur le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive, ainsi qu'à l'appui de la recherche de consensus et de la mise en œuvre des accords et instruments	Objectif	20	18	16	14
		Estimation		18	16	14
		Résultats effectifs			20	14
b) Meilleure connaissance et compréhension des enquêtes sur les cas éventuels d'emploi d'armes chimiques et bactériologiques (biologiques) ou à toxines, conformément au mandat énoncé dans la résolution 42/37 C de l'Assemblée générale, et des problèmes liés aux armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, ainsi que les armes chimiques et biologiques, notamment l'acquisition et l'utilisation d'armes de destruction massive par des acteurs non étatiques, renforcement de la coopération multilatérale à ce sujet, dans le cadre des mandats en vigueur, et renforcement de l'aptitude à appuyer ces enquêtes et à faire face à ces problèmes	i) Augmentation du nombre de demandes d'assistance et d'appui et de conseils techniques concernant des questions liées aux armes de destruction massive	Objectif	18	35	16	14
		Estimation		35	40	14
		Résultats effectifs			12	48
	ii) Nombre de visites effectuées et de pages vues sur le Web du Service	Objectif	30 000	29 000	27 500	27 000
		Estimation		29 000	28 000	27 000
		Résultats effectifs			32 000	27 000

**Facteurs externes**

- 4.45 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) l'évolution de la situation politique relative à la paix et la sécurité internationales facilite la négociation de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions découlant des réunions et conférences en la matière ainsi qu'à financer des activités extrabudgétaires; e) les institutions nationales sont favorables à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de désarmement, de paix et de sécurité.

**Produits**

- 4.46 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 4.16.

Tableau 4.16 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunions de la Première Commission (désarmement et sécurité internationale)	50
Documentation destinée aux organes délibérants :	
2. Note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	1
3. Note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1
4. Rapports récapitulatifs du Secrétaire général sur la suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, la réduction du danger nucléaire et le désarmement nucléaire	2
5. Rapports du Secrétaire général sur les mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive	2
6. Rapports du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925	2
7. Rapports récapitulatifs du Secrétaire général sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (parties I et II)	2
8. Rapports du Secrétaire général sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie	2
9. Rapports du Secrétaire général sur le suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013	2
<i>Commission du désarmement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
10. Réunions du Groupe de travail I	30

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Séance plénière de haut niveau pour célébrer et promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
11. Séances plénières	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
12. Rapport sur la réunion	2
<i>Journée internationale contre les essais nucléaires</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
13. Réunions informelles	4
<i>Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire -résolution 68/32 de l'Assemblée générale)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
14. Réunions de la conférence	11
Documentation destinée aux organes délibérants :	
15. Documents et documents de travail	10
16. Document final	1
<i>Session de 2018 du groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
17. Réunions informelles de consultation à participation non limitée	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
18. Document d'après-session	1
<i>Sessions de 2018 et de 2019 du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
19. Réunions du Comité préparatoire	38
20. Consultations d'avant-session	6
Documentation destinée aux organes délibérants :	
21. Documents et documents de travail	140
22. Rapport du Comité préparatoire	2
<i>Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
23. Réunions de la conférence	4
24. Réunion du Bureau de la conférence	1
<b>Autres services</b>	
<i>Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques, biologiques et à toxines</i>	
25. Réunions visant à mettre à jour la liste des experts du Mécanisme	2
26. Sessions de formation à l'intention des experts du Mécanisme	5

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
27. Brochures d'information sur les questions liées aux armes de destruction massive	8
Activités ou documentation techniques :	
28. Actualisation et gestion du site Web du Service	2
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Autres services	
29. Réunions et conférences des États parties aux accords de désarmement relatifs aux armes de destruction massive	4
30. Organisation au niveau international, à la demande des États Membres et des organisations internationales et régionales, de séminaires et d'ateliers sur des questions précises relatives aux armes de destruction massive	8

4.47 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 4.17.

Tableau 4.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2 (Armes de destruction massive)**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	2 088,5	2 088,5	7	7
Autres objets de dépenses	342,6	327,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 431,1</b>	<b>2 416,2</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
B. Ressources extrabudgétaires	4 656,2	4 537,0	–	–
<b>Total</b>	<b>7 087,3</b>	<b>6 953,2</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

4.48 Le montant de 2 088 500 dollars demandé au titre des postes permettra de reconduire sept postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1 et 2 G(AC)] afin d'appuyer l'exécution des mandats du programme. Le montant prévu au titre des postes se justifie par : a) la perte par transfert d'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) du sous-programme 2 (Service des armes de destruction massive) vers le bureau de Vienne au titre du sous-programme 5 (Service du désarmement régional) afin de renforcer le rôle du bureau de Vienne et sa capacité de mieux collaborer et coordonner ses efforts avec les organisations internationales, les institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres entités, ce qui revêt désormais une importance essentielle pour lui permettre de s'acquitter efficacement des activités prévues dans son mandat; b) le gain par transfert au Service des armes de destruction massive d'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) au titre de la composante Direction exécutive et administration.

4.49 Le montant de 327 700 dollars prévu au titre des autres objets de dépense servira à financer les autres dépenses de personnel, les frais d'experts et les voyages. La baisse de 14 900 dollars au titre

des autres dépenses de personnel tient aux gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser pendant l'exercice biennal 2018-2019.

- 4.50 Le montant de 4 537 000 dollars prévu au titre des ressources extrabudgétaires permettra de continuer d'appuyer diverses activités au titre de ce programme. La baisse de 119 200 dollars tient à la diminution attendue des contributions des donateurs en 2018-2019.

**Sous-programme 3  
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 407 600 dollars*

- 4.51 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service des armes classiques. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

**Tableau 4.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir le renforcement de la confiance et de la transparence entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et faciliter leurs délibérations consacrées à la réglementation et à la limitation des armes classiques, en tenant compte du besoin légitime qu'ont les États de se défendre

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Facilitation effective de la mise en œuvre par les États Membres du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects en utilisant les outils disponibles, dans le cadre du mandat convenu	Degré de satisfaction exprimé par les États Membres quant à la qualité et à la ponctualité des services fournis sur le plan technique et organisationnel [pourcentage]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100
b) Amélioration de la mise en œuvre par les États Membres du Programme d'action de 2001 en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites, au moyen des outils disponibles et dans le cadre du mandat convenu	Degré de satisfaction exprimé par les États Membres quant à la qualité et la ponctualité des services fournis sur le plan technique et organisationnel [pourcentage]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Facilitation effective de la participation des États Membres aux instruments des Nations Unies sur les mesures de confiance dans le domaine de la sécurité et des affaires militaires	Degré de satisfaction exprimé par les États Membres quant à la qualité et la ponctualité des services fournis sur le plan technique et organisationnel [pourcentage]	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100

### Facteurs externes

- 4.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de réglementation des armements; b) l'évolution de la situation politique relative à la paix et la sécurité internationales facilite la négociation sur la réglementation des armements et la promotion de mesures de transparence et de confiance; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions découlant des organes, réunions et conférences en la matière ainsi qu'à financer des activités extrabudgétaires; et e) les institutions nationales sont favorables à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de désarmement, de paix et de sécurité.

### Produits

- 4.53 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 4.19.

Tableau 4.19 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunions de la Première Commission (désarmement et sécurité internationale)	50
Documentation destinée aux organes délibérants :	
Rapports du Secrétaire général sur :	
2. La maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional	2
3. L'information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires	2
4. Le Registre des armes classiques	2
5. La relation entre le désarmement et le développement	2
6. La lutte contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés	2
7. Les effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri	1
Rapports récapitulatifs du Secrétaire général sur :	
8. L'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre, la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Conseil de sécurité</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants :	
9. Rapport du Secrétaire général sur les armes légères et de petit calibre (2019)	1
<i>Commission du désarmement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
10. Réunions du Groupe de travail II	30
<i>Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (troisième Conférence d'examen)</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
11. Réunions formelles	20
Documentation destinée aux organes délibérants :	
12. Document final de la troisième Conférence d'examen	1
13. Étude sur la portée de l'aide financière et technique, son efficacité et sa viabilité, y compris le transfert de technologie et de matériel, en particulier aux pays en développement, depuis 2001	1
14. Rapport sur les moyens d'accroître le financement des activités liées à la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites	1
15. Autres documents	5
<i>Comité préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
16. Réunions formelles	10
17. Consultations informelles	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
18. Rapport du Comité préparatoire	1
19. Autres documents	5
<i>Session de 2019 du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
20. Réunions formelles	30
Documentation destinée aux organes délibérants :	
21. Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques	1
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Séminaires	
22. Réunions d'information à l'intention des délégués sur les instruments de transparence des Nations Unies	4
23. Cours de formation suivis de tests d'aptitudes sur les Directives techniques internationales sur les munitions en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour et gestion de plateformes d'information intégrées sur les armes classiques :	
24. Commerce officiel des armes à l'échelle mondiale (Registre des armes classiques)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
25. Base de données mondiale sur les dépenses militaires (Rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires)	1
26. Mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	1
27. Outil en ligne sur le programme de gestion des connaissances SaferGuard portant sur la gestion en toute sécurité des munitions	1
Mise à jour et maintenance des systèmes de communication d'informations en ligne :	
28. Registre des armes classiques	1
29. Rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires	1
30. Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	1
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations :	
31. Réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères	8
Autres services	
32. Gestion du Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements afin d'appuyer l'universalisation et l'application effective des instruments mondiaux sur la réglementation des armements, y compris le Programme d'action	1

4.54 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 4.20.

Tableau 4.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 3 [Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)]**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	2 254,1	2 254,1	7	7
Autres objets de dépense	1 231,2	1 153,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 485,3</b>	<b>3 407,6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
B. Ressources extrabudgétaires	6 237,6	4 972,2		1
<b>Total</b>	<b>9 722,9</b>	<b>8 379,8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

4.55 Le montant de 2 254 100 dollars prévu au titre des postes permettra de reconduire sept postes [1 D-1, 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 G(AC)] afin d'appuyer l'exécution des mandats du programme.

4.56 Le montant de 1 153 500 dollars prévu au titre des autres objets de dépense servira à financer les autres dépenses de personnel, les frais de consultants et d'experts, ainsi que les voyages. La réduction nette de 77 700 dollars tient principalement aux gains de productivité que le Bureau

prévoit de réaliser en 2018-2019 et à la baisse des dépenses prévues au titre des experts en raison de la diminution attendue des efforts de promotion des instruments de transparence grâce au travail accompli pendant l'exercice biennal 2016-2017. Cette réduction est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des consultants pour fournir des conseils techniques sur des questions complexes liées au commerce des armes à l'appui des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques.

- 4.57 Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 4 972 200 millions de dollars permettront d'appuyer l'application d'instruments et programmes au titre de ce sous-programme. La baisse des contributions d'un montant de 1 265 400 dollars tient à la diminution prévue du financement des donateurs pendant l'exercice biennal.

### **Sous-programme 4 Information et sensibilisation**

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 050 400 dollars**

- 4.58 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service de l'information et de la sensibilisation. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

**Tableau 4.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Faire mieux comprendre et connaître aux États Membres et au public les questions relatives au désarmement, y compris par un travail de sensibilisation

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Communication rapide d'informations factuelles et objectives et de la documentation pédagogique par le Bureau des affaires de désarmement et recours et accès accrus à celles-ci	i) Augmentation du pourcentage d'utilisateurs qui trouvent que la documentation relative au désarmement est utile	Objectif	6,5	6	5,5	5
		Estimation		6	5,5	5
		Résultats effectifs			5,5	5
	ii) Nombre de visites effectuées et de pages vues sur le Web du Bureau des affaires de désarmement	Objectif	170 000	160 000	140 000	120 000
		Estimation		160 000	140 000	120 000
		Résultats effectifs			140 000	120 000
b) Accès rapide des utilisateurs à des informations factuelles et objectives sur divers aspects du désarmement communiquées sur papier ou par des moyens électroniques	Augmentation du pourcentage de documents d'information mis à la disposition des utilisateurs dans les délais prescrits	Objectif	11,25	11	10,5	10
		Estimation		11	10,5	10
		Résultats effectifs			10,5	10

### **Facteurs externes**

- 4.59 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux

initiatives de désarmement; b) les États Membres sont disposés à mettre en œuvre les recommandations pertinentes de l'Assemblée générale; c) l'opinion est favorable à l'application de nouvelles normes; et d) les données nécessaires sont reçues en temps voulu et dans leur intégralité.

**Produits**

4.60 Les produits à exécuter pendant l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 4.22.

Tableau 4.22 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunions de la Première Commission (désarmement et sécurité internationale)	2
Documentation destinée aux organes délibérants :	
Rapports du Secrétaire général sur :	
2. Les vues et observations concernant les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale	2
3. Le respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements	2
4. La promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération	2
5. Le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement	1
6. L'application des recommandations données dans l'étude de l'Organisation concernant l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	1
<i>Conseil consultatif pour les questions de désarmement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
7. Séances officielles	24
8. Séances informelles	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
9. Rapports du Secrétaire général sur les travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement	2
10. Documents d'avant-session	16
11. Documents de session	8
12. Documents d'après-session	4
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Publications en série :	
13. <i>Annuaire des Nations Unies sur le désarmement</i> (parties I et II)	4
14. <i>Civil Society and Disarmament</i>	2
15. Documents occasionnels du Bureau des affaires de désarmement	4
16. Série d'études d'un groupe d'experts gouvernementaux	1
17. Programmes financés par les contributions volontaires (2018-2019)	1
Publications isolées :	
18. <i>Le désarmement : un guide de référence</i> (cinquième édition)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
19. Brochures, dépliants, dossiers publicitaires, guides et affiches	2
20. Fiches d'information sur le désarmement	4
Manifestations spéciales :	
21. Réunions du groupe consultatif sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	4
22. Activités relatives au désarmement menées par le Messenger de la paix	2
23. Manifestations en faveur de l'application des recommandations données dans l'étude de l'Organisation concernant l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	1
24. Organisation de la participation des organisations non gouvernementales aux conférences sur le désarmement multilatéral et à des manifestations spéciales	4
25. Séminaires destinés à des utilisateurs extérieurs : colloques et groupes de discussions sur les questions de désarmement, en particulier l'éducation concernant le désarmement et la non-prolifération	2
26. Réunions du groupe consultatif sur l'éducation et la formation pédagogique en matière de désarmement et de non-prolifération	2
Expositions, visites guidées et conférences :	
27. Séances d'information pour les groupes de visiteurs ou à l'extérieur	12
Activités ou documentation techniques :	
28. Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, notes de synthèse, éléments de discussions et déclarations sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération	10
Administration et tenue à jour :	
29. De la version électronique de l' <i>Annuaire des Nations Unies sur le désarmement</i> , en deux tomes, et gestion de son hébergement sur le Web	4
30. Du site Web du Bureau des affaires de désarmement	1
31. Du site Web sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	1
32. De la base de données concernant l'état des accords sur le désarmement et la réglementation des armements	1
33. De la bibliothèque de références sur le désarmement et de la bibliothèque de documents électroniques	1
34. Du centre de stockage en ligne des publications du Bureau des affaires de désarmement	1
35. De l'infrastructure informatique du Bureau des affaires de désarmement	1
36. De la version en ligne du bulletin d'information du Bureau des affaires de désarmement « UNODA Update ».	60
Produits audiovisuels :	
37. Films, manifestations et expositions sur le désarmement et la non-prolifération	4

4.61 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 4.23.

Tableau 4.23 Ressources nécessaires : sous-programme 4 (Information et sensibilisation)

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	2 371,0	2 371,0	9	9
Autres objets de dépense	1 556,7	679,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 927,7</b>	<b>3 050,4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
B. Ressources extrabudgétaires	54,0	50,0	–	–
<b>Total</b>	<b>3 981,7</b>	<b>3 100,4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

- 4.62 Le montant de 2 371 000 dollars demandé au titre des postes permettrait d'en reconduire neuf [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 G(1°C) et 2 G(AC)] à l'appui de l'exécution des mandats du programme.
- 4.63 Le montant demandé pour les objets de dépense autres que les postes, soit 679 400 dollars, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les experts, les voyages et les frais généraux de fonctionnement. La réduction nette de 877 300 dollars s'explique principalement par : a) l'élimination de dépenses non renouvelables au titre des progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale; b) l'élimination de dépenses au titre des services de consultants qui ne sont plus nécessaires à l'établissement de *l'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* et à la réalisation de recherches dans les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements, par exemple sur les questions ayant trait à l'égalité des sexes, au développement et au terrorisme, et aux activités de désarmement réalisées par des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies; c) la réduction des montants demandés au titre des autres dépenses de personnel en raison des gains d'efficacité prévus par le Bureau pour 2018-2019.
- 4.64 Le montant estimatif de 50 000 dollars prévu au titre des ressources extrabudgétaires servirait à financer diverses activités au titre du sous-programme. La diminution d'un montant de 4 000 dollars s'explique par le niveau prévu des ressources extrabudgétaires.

## Sous-programme 5 Désarmement régional

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 775 200 dollars*

- 4.65 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Service du désarmement régional, qui comprend le Groupe chargé des activités régionales à New York, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'antenne de Vienne. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 4.24 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Progresser dans le désarmement à l'échelle mondiale et renforcer la paix et la sécurité internationales par des efforts et des initiatives de désarmement régionaux

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la coopération, de la coordination et de la collaboration à l'échelle régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales sur les questions intéressant le désarmement, la non-prolifération sous tous ses aspects et la paix et la sécurité régionales et internationales	i) Augmentation du nombre d'activités (consultations régionales, colloques régionaux, ateliers de renforcement des capacités, formations, publications et activités de sensibilisation et d'information ayant trait à l'adhésion universelle aux traités et à la pleine application des résolutions) entreprises aux niveaux national, régional et sous-régional	Objectif	24	23	22	130
		Estimation		20	22	130
		Résultats effectifs			140	130
	[pourcentage]					
	ii) Degré de satisfaction quant à la qualité et la ponctualité des services fournis sur le plan technique et organisationnel	Objectif	74	72	70	
		Estimation		72	70	
Résultats effectifs				72		
b) Renforcement de la coopération entre le Bureau des affaires de désarmement, d'une part, et les États, les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres entités, d'autre part, dans chaque région et sous-région, dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales	i) Assistance accrue aux États Membres et aux organisations régionales et sous-régionales qui le demandent	Objectif	12	9	3	
		Estimation		7	3	
		Résultats effectifs			7	
	[en pourcentage]					
	ii) Degré de satisfaction quant à la qualité des services consultatifs et des services d'ordre technique et organisationnel fournis par le Service du désarmement régional	Objectif	74	72	70	
		Estimation		72	70	
Résultats effectifs				72		
[en pourcentage]						
c) Renforcement de la capacité des entités nationales, régionales et sous-régionales d'appliquer des mesures relatives au désarmement, à la non-prolifération sous tous ses aspects et à la paix et la sécurité régionales et internationales	i) Nombre d'initiatives menées par le Service du désarmement régional pour aider les entités nationales, régionales et sous-régionales à appliquer des mesures relatives au désarmement et à la non-prolifération sous tous ses aspects	Objectif	116	110	109	
		Estimation		100	109	
		Résultats effectifs			147	

### Facteurs externes

- 4.66 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) l'évolution de la situation politique en matière de paix et de sécurité internationales est propice aux discussions sur la limitation des armements et le désarmement;

c) les États font preuve de la flexibilité et de la diplomatie nécessaires dans l'expression de leurs propres besoins en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions des réunions et conférences pertinentes; e) les organismes nationaux appuient la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les questions de désarmement, de paix et de sécurité; f) les États donateurs versent leurs contributions volontaires.

## Produits

4.67 Les produits à exécuter pendant l'exercice biennal 2018-19 sont exposés dans le tableau 4.25.

Tableau 4.25 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunions de la Première Commission (Questions de désarmement et de la sécurité internationale)	2
2. Comité spécial de l'océan Indien (mise en œuvre de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix)	2
3. Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (volet du mandat du Comité consacré au désarmement, à la maîtrise des armements et à la non-prolifération)	4
Documentation destinée aux organes délibérants :	
Rapports du Secrétaire général sur :	
4. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	2
5. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	2
6. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
7. Le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée	2
8. L'adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional.	2
<b>Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
Bulletins en ligne et fiches d'information sur :	
9. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	8
10. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	8
11. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	8
12. L'antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement.	2
Communiqués et conférences de presse :	
Communiqués de presse destinés :	
13. Au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	2
14. Au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	2
15. Au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées	
16. Modules relatifs au désarmement régional et à la non-prolifération (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique)	1
Rapports de conférences spéciales :	
17. Du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	3
18. Du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	3
19. De l'antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement.	2
Activités ou documentation techniques	
Manuels, programmes et supports de formation sur des questions relatives au désarmement et à la non-prolifération élaborés par :	
20. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	3
21. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.	2
Séminaires	
22. Conférences sur le désarmement et la non-prolifération dans la région de l'Asie et du Pacifique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique)	5
23. Mise en œuvre d'un projet d'éducation en matière de non-prolifération (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique)	2
24. Conférences sur le désarmement et la non-prolifération en Afrique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
25. Formation à la réforme du secteur de la sécurité à l'intention des forces armées et des services de sécurité (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
26. Séminaires sur la lutte contre le trafic d'armes légères, de munitions ou d'explosifs à l'intention des responsables des secteurs de la sécurité et de la justice (Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	2
27. Séminaires sur les instruments relatifs au désarmement, à la maîtrise des armements et à la non-prolifération à l'intention des responsables politiques et décideurs (Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	2
28. Women Higher Education for Peace Vienna Forum (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	1
29. Dialogue with the Youth (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	1
Activités ou documentation techniques	
Administration et tenue à jour du site Web du :	
30. Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	2
31. Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	2
32. Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
33. Tableau de bord du partenariat éducatif en matière de désarmement et de non-prolifération (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement).	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Autres</b>	
Universalisation et application des instruments relatifs au désarmement :	
34. Fourniture aux États Membres d'une assistance concernant la législation relative aux armes légères dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	7
35. Renforcement des capacités des États Membres qui en font la demande pour leur permettre d'appliquer le Traité sur le commerce des armes dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	8
36. Assistance relative à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	10
37. Atelier sur la mise en œuvre de la résolution 69/61 de l'Assemblée générale (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique)	3
38. Assistance relative à la promotion de la Convention sur les armes biologiques en Afrique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	4
39. Consultations avec les organisations régionales et sous-régionales dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	10
40. Réunions régionales visant à préparer la huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	3
41. Assistance relative à la promotion de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 16 (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
42. Dialogue avec les médias en vue de promouvoir l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	1
<b>Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Autres</b>	
43. Coordination pour les questions concernant le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération au niveau régional, ainsi que pour les questions concernant certains pays en rapport avec le système des Nations Unies	6
44. Participation à des réunions organisées par des organismes du système des Nations Unies et autres organisations internationales basées à Vienne œuvrant dans les domaines du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération, et établissement de rapports à ce sujet (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	24
<b>Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Services consultatifs</b>	
45. Aux États Membres et accords régionaux en Afrique concernant les armes légères et notamment, à leur demande, la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
46. Aux réunions régionales sur la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre et de munitions en Afrique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
47. Pour examen des législations nationales et des plans nationaux (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes).	4
Stages, séminaires et ateliers	
48. Stage sur la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	10
49. Formation, atelier et séminaire sur les instruments relatifs au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements (Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	4
50. Initiative « Women Scholarship for Peace » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Bureau des affaires de désarmement (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	2
51. Initiative conjointe du Bureau des affaires de désarmement et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la question de l'égalité des sexes et du désarmement (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	1
52. Stages à l'intention des représentants des Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies (antenne de Vienne du Bureau des affaires de désarmement)	2
53. Ateliers et séminaires sur les violences sexistes et les armes de petit calibre en Afrique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
54. Ateliers sur la sûreté maritime et le trafic d'armes en Afrique (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2
Projets opérationnels	
55. Renforcement des capacités nationales et prévention du trafic transfrontalier d'armes légères et de petit calibre grâce à la destruction d'armes, à la prise en compte de la problématique hommes-femmes et au renforcement de la sécurité physique et de la gestion des stocks au Sahel (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	1
56. Projet du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique soutenant l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » de l'Union africaine (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	1
57. Insuffler un nouvel élan à la mise en œuvre au niveau interrégional de la résolution 65/69 de l'Assemblée générale sur les femmes, le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	1
58. Projet soutenant l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	1
59. Assistance en matière d'amélioration de la gestion des stocks d'armes dans la région Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes)	2
60. Assistance en matière de destruction des armes légères et de petit calibre, des munitions ou des explosifs dans la région Amérique latine et Caraïbes (Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique)	2

4.68 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 4.26.

Tableau 4.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 5 (Désarmement régional)**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
A. Budget ordinaire				
Postes	3 877,5	4 223,5	15	16
Autres objets de dépense	605,4	551,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 482,9</b>	<b>4 775,2</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
B. Ressources extrabudgétaires	9 878,9	8 462,6		1
<b>Total</b>	<b>14 361,8</b>	<b>13 237,8</b>	<b>15</b>	<b>17</b>

4.69 Le montant de 4 223 500 dollars demandé au titre des postes permettrait d'en reconduire 16 [1 D-1, 5 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 1 P-2/1, 1 G(AC) et 4 AL] à l'appui de l'exécution des mandats du programme. L'augmentation de 346 000 dollars tient au fait qu'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) du Service des armes de destruction massive (sous-programme 2) a été transféré au bureau de Vienne pour renforcer sa capacité de mieux collaborer et coordonner ses efforts avec les organisations internationales, les institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres entités, ce qui revêt désormais une importance essentielle pour lui permettre de s'acquitter efficacement des activités prévues dans son mandat.

4.70 Le montant demandé pour les objets de dépense autres que les postes, soit 551 700 dollars, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les voyages, les subventions et contributions et autres frais de fonctionnement. La réduction de 53 700 dollars s'explique par les gains d'efficacité prévus par le Bureau pour 2018-2019, partiellement contrebalancés par une augmentation des frais généraux de fonctionnement.

4.71 Le montant estimatif de 8 462 600 dollars prévu au titre des ressources extrabudgétaires servira à financer le fonctionnement et les activités des trois centres régionaux pour la paix et le désarmement et de l'antenne de Vienne. La réduction nette de 1 416 300 dollars s'explique par la diminution prévue des contributions des donateurs destinées au Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, compensée par une augmentation des contributions au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale destinées à l'antenne de Vienne.

## D. Appui au programme

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 308 100 dollars*

4.72 Le Service administratif fournit au Bureau des affaires de désarmement des services concernant l'administration du personnel, les questions budgétaires et financières, la planification des ressources et l'utilisation des services communs; il apporte également un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, en tant que de besoin.

4.73 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 4.27.

Tableau 4.27 **Ressources nécessaires : appui au programme**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
Postes	933.1	806.1	3	3
Autres objets de dépense	506.9	502.0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 440.0</b>	<b>1 308.1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
B. Ressources extrabudgétaires	954.9	985.0	–	–
<b>Total</b>	<b>2 394.9</b>	<b>2 293.1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

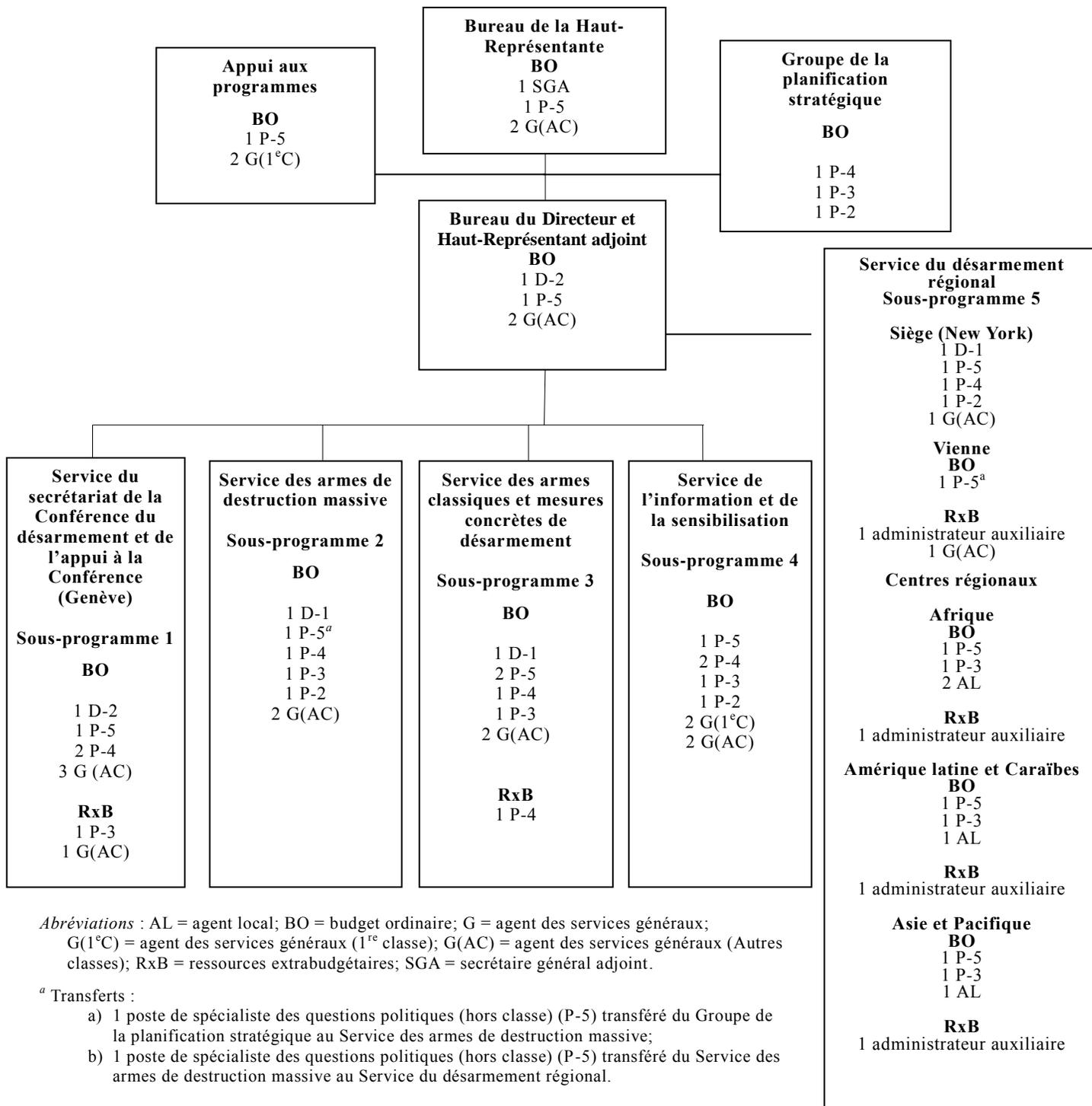
4.74 Le montant de 806 100 dollars demandé au titre des postes permettrait d'en reconduire trois [1 P-5 et 2 G(1°C)] à l'appui de l'exécution des mandats du programme. La réduction nette de 127 000 dollars s'explique par la suppression progressive d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) approuvée pour l'exercice biennal 2016-2017.

4.75 Le montant demandé pour les objets de dépense autres que les postes, soit 502 000 dollars, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et autres frais de fonctionnement. La diminution nette de 4 900 dollars s'explique par des réductions à la rubrique « Autres dépenses de personnel » dues aux gains d'efficacité prévus par le Bureau en 2018-2019, en partie contrebalancées par une augmentation des montants demandés au titre des frais de représentation afin de permettre à l'antenne de Genève de mener à bien ses travaux de fonds concernant les réunions du Groupe d'experts gouvernementaux, les réunions de la Conférence du désarmement et les activités de vulgarisation.

4.76 Le montant estimatif de 985 500 dollars prévu au titre des ressources extrabudgétaires servira à couvrir le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé d'appuyer la gestion des différents fonds d'affectation spéciale du Bureau.

## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



*Abréviations* : AL = agent local; BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; G(1°C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint.

<sup>a</sup> Transferts :

- 1 poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) transféré du Groupe de la planification stratégique au Service des armes de destruction massive;
- 1 poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) transféré du Service des armes de destruction massive au Service du désarmement régional.

## Annexe II

## Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Sect. 4), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)			
4.52 a) i) b)	Rapport du Secrétaire général sur les incidences de l'évolution récente de la technologie et de la conception des armes légères et de petit calibre sur l'efficacité du marquage, de la tenue de registres et du traçage	1	Achevé
4.52 a) vi)	Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'examiner le fonctionnement et l'amélioration du rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires	31	Achevé
4.52 b) vii)	Informations sur les techniques et les applications d'expertise judiciaire dans la surveillance des mouvements illicites d'armes et de munitions	1	Achevé
<b>Total partiel</b>		<b>33</b>	
Désarmement régional			
4.64 b) v)	Réunions régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue de préparer la sixième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	1	Achevé (La sixième Réunion biennale s'est tenue du 6 au 10 juin 2016.)
4.64 b) vi)	Ateliers sur les entreprises de sécurité privées et la maîtrise des armes de petit calibre en Afrique	2	Achevé
4.64 b) vi)	Ateliers sur les armes légères et de petit calibre en Amérique latine et dans les Caraïbes	1	Achevé
4.64 b) viii)	Mise au point d'instructions permanentes sur la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre et de munitions en Afrique	6	Achevé
<b>Total partiel</b>		<b>10</b>	
<b>Total</b>		<b>43</b>	